

Tarkett annonce l'acquisition de Lexmark, l'un des leaders américains des moquettes pour l'hôtellerie

PARIS, FRANCE, 27 août 2018 – Tarkett, un leader mondial des solutions de revêtements de sol et surfaces sportives, a conclu un accord en vue de l'acquisition de 100% du capital de Lexmark Carpet Mills.

Lexmark fabrique des moquettes de grande qualité, principalement pour le secteur de l'hôtellerie en Amérique du Nord. Lexmark est une marque reconnue par les plus grands groupes hôteliers. Au cours des dernières années, l'entreprise a élargi sa gamme de produits pour s'adresser au marché résidentiel.

Basé aux Etats-Unis, à Dalton (Etat de Géorgie) où se situe le site de production, Lexmark a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 120 millions de dollars en 2017 et emploie 460 personnes. Lexmark a démontré sa capacité à croître de façon dynamique et profitable, notamment à travers l'acquisition réussie de Northwest Carpets en 2015, un fabricant de moquette à destination de l'hôtellerie et de certaines applications commerciales de niche.

« L'acquisition de Lexmark positionnera Tarkett comme l'un des leaders de la moquette pour le secteur de l'hôtellerie en Amérique du Nord. Nous serons également en mesure de renforcer l'offre de Lexmark dans ce segment grâce au portefeuille produits étendu de Tarkett », explique Glen Morrison, Président du Directoire de Tarkett. *« Nous tirerons également parti de la présence mondiale de Tarkett pour renforcer le positionnement de Lexmark auprès de nos grands clients à travers le monde. »*

« Nous sommes très heureux de rejoindre Tarkett avec qui nous partageons une vision et des valeurs entrepreneuriales communes, ainsi qu'un engagement fort à servir nos clients avec des solutions conçues pour répondre à un large éventail de besoins. Au sein du groupe Tarkett, nous pourrons offrir à nos clients et partenaires une gamme plus étendue de revêtements de sols », commente Paul Cleary, Directeur général de Lexmark.

L'acquisition sera immédiatement relative pour la marge d'EBITDA de Tarkett. Le Groupe a également identifié des synergies de vente, d'achat et de logistique avec ses activités de moquette en Amérique du Nord.

L'opération sera financée au moyen d'une facilité de crédit existante. Après l'acquisition, le ratio d'endettement net consolidé de Tarkett en fin d'année devrait s'établir à environ 2,5 fois l'EBITDA (pro forma).

La transaction devrait être conclue avant la fin de l'année, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires et de la réalisation de conditions suspensives usuelles.

A propos de Tarkett

Avec un chiffre d'affaires de plus de 2,8 milliards d'euros en 2017, Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives. Offrant une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets et stratifiés, gazons synthétiques et pistes d'athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde, à travers ses principales marques : Tarkett, Desso, Johnsonite, Tandus Centiva, Tarkett Sports, FieldTurf et Beynon. Avec environ 13 000 collaborateurs et 34 sites industriels, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles, de l'habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé dans sa démarche «Doing Good. Together» ("Faire Bien. Ensemble."), le Groupe a mis en place une stratégie d'éco-innovation inspirée par les principes Cradle to Cradle® et promeut l'économie circulaire, tout en contribuant au bien-être des personnes et en préservant le capital naturel. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, code ISIN FR0004188670, code mnémorique : TKTT) et figure dans les indices suivants : SBF 120, CAC Mid 60. www.tarkett.com

A propos de Lexmark

Fondé en 1993, Lexmark Carpet Mills est l'un des principaux producteurs de moquettes pour l'hôtellerie, le secteur résidentiel et les applications commerciales de niche. Les capacités de fabrication verticalement intégrées de la société, son équipement à la pointe de la technologie et son service client de qualité font de Lexmark un acteur spécialisé de premier plan, capable de produire des tapis de nylon et de polyester de grande qualité, sur mesure et sophistiqué, dans des délais d'exécution inégalés. www.lexmarkcarpet.com

Relations Investisseurs

Tarkett – Catherine David (assistante de la Directrice des Relations Investisseurs, Alexandra Baubigeat Boucheron) - catherine.david@tarkett.com

Contact presse

Tarkett - Véronique Bouchard Bienaymé - communication@tarkett.com

Brunswick - tarkett@brunswickgroup.com - Tel. : +33 (0) 1 53 96 83 83